

Atelier DEMOCRATIE LOCALE et PARTICIPATIVE

Retours d'expériences d'élus de Quimper, Brest, Lorient...

La démocratie locale et participative est la base du projet écologiste. Au même titre que transition énergétique, parlons de transition démocratique. La démocratie participative est la mise en face à face des différentes parties prenantes. Il faut donc libérer la parole contrainte : services, experts, citoyens. On assiste à un éloignement de la décision citoyenne / délégation aux communautés d'agglomération.

Objectif : le rétablissement d'une échelle de proximité.

Rôle de l' élu important : mise en réseau, animation. Ex: innovation sociales ouvertes sur Brest [<http://www.a-brest.net/article11103.html>]

Outils pour permettre la co-construction

- sites participatifs :

[http://www.wikibrest.net/index.php/Sites_participatifs_au_pays_de_Brest] ou [<http://www.participation-brest.net/>]

- espaces collaboratifs : [<http://wiki.a-brest.net/>]

Les initiatives

- **Appel à envies** (soutien des initiatives des associations) avec un élu référent.

Rôle primordial des services. Lanester (56)

- **Diffusion de journaux de quartiers**. Brest (29)

- **Conseils de quartier** :

- Rôle de responsabilisation-remobilisation des citoyens - même si ce n'est qu'à un niveau consultatif- par rapport à l'action publique. Ex: intervention du Conseil de quartier dans le débat sur la fermeture d'écoles. Quimper (29)
- La charte des Conseils de quartier est assez exigeante.
- Veiller à la séparation des pouvoirs : pas de conseillers municipaux dans les Conseils de quartier. Contre ex: à Rennes (35), présidence par l' élu du quartier.

- Nuance à apporter en matière de légitimité du Conseil de quartier par rapport au Conseil municipal élu.
 - Rôle primordial des services avec liens entre élus et citoyens et nécessité d'une bonne réactivité.
 - Besoin de prise en compte des avis rendus.
 - Dans la concertation, ne pas perdre de vue l'intérêt général. Conférences de consensus, jury citoyen : outils très intéressants d'appropriation de sujets et de leur technicité puis de délibération collective.
 - Besoin de sortir des « problèmes de voirie »...
 - Attention au mélange entre information et concertation.
- **Les associations d'éducation populaire ou asso d'usagers**
- Veiller à la bonne utilisation des initiatives (SCOP le Pavé à Rennes, Conseil municipal des enfants, Conseils d'écoles)
 - Projets co-construits avec les habitants. Présence d'élus souvent appréciée (ex : Comité de déplacements à Lanester (56))
- **Cartes participatives.** Ex: Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) à Rennes.

Nos difficultés

- **Chercher et trouver les moyens d'ouvrir** les Conseils de quartier **aux jeunes.**
- **Association périlleuse avec les habitants** dans la co-construction des projets, notamment en matière d'urbanisme : où met-on le curseur pour les associer ?
- **Participation à des majorités PS** avec concentration forte des pouvoirs.
 - Réunions d'élus sont souvent des tribunes d'expression du Maire.
 - Nos initiatives sont perçues négativement par la majo.
- **Problématique du nymbisme** au sein des Conseils de quartiers (acronyme "NIMBY" qui veut dire "Not In My Back Yard" ("pas derrière chez moi")).
Comment le résoudre ?
- **Nécessité de revitaliser les Conseils de développement**
- **Distinguer la transition démocratique en pôle urbain à celle en milieu rural.**
 - En milieu rural : moyens faibles mais espaces d'échanges qui existent, facilités par homogénéité de la taille des communes concernées et réseau politique fort. (Ex: le Mené)
- **Difficulté de mise en réseau-coordination des initiatives** en provenance du terrain. Manque de participation dans les politiques ordinaires.
 - A Brest : + de 40 jardins partagés ne sont pas connectés aux Conseils de quartiers.

- A Quimper: pas de cohérence entre décisions prises en matière d'artificialisation des territoires et ce qui émane des Conseils de quartier.
- **Confusion** entre les termes Participation, Concertation, Consultation...
- **Trop grande opacité de l'action des élus municipaux et communautaires.**
 - Trop peu de bilans
 - Mauvaise concertation entre élus d'une même commune ou interco.
 - Intervention de cabinets de consultants indépendants pour porter-légitimer les projets...
 - > La question de la légitimité se pose.
 - > Manque d'espace pour les citoyens (résultat : présence symbolique des indignés aux réunions et comptes rendus citoyens sur les réseaux sociaux)
- **Inadéquation entre l'espace réel d'actions et le périmètre politique.** La construction intercommunale ne tient pas compte de l'histoire et de la vie des gens comme le faisait les pays.

Les facilitations

- Via le portage assumé du Maire
- Quand le territoire de la démocratie correspond au territoire de vie ou celui qu'elle consomme. Elargir donc les territoires...